

COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION DU 10 JUILLET 2018

Présents: MM. Le Nagard (Président) – Duclos –Picaut.

Excusés: MM. Chéroux (Cda) – Badri.

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis sur papier officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

INVERSION DE RENCONTRE - ART 20.6 des RG du DVOF

En cas d'inversion de rencontre, veuillez utiliser la feuille de match correspondant au dit match indépendamment du lieu de la rencontre.

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

<u>ART 20.3</u>: Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

RAPPEL

PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

<u>ART 16.3</u>: Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueurses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.



COURRIERS CLUBS

Goussainville Fc: Mail du 04-07-18

Pris note de votre demande concernant la 1^{ère} année d'infraction concernant les obligations liées à l'art. 11.6 du RS de la LPIFF.

Un mail a été adressé à la LPIFF concernant la participation de votre équipe U13 au critérium futsal durant la saison 2017/2018.

MONTÉES - DESCENTES

Futsal R3

ARGENTEUIL RFC 1: 10^{ème} du groupe A, descend en D1 EAUBONNE CSM 1: 10^{ème} du groupe B, descend en D1

Futsal D1

JOUY LE MOUTIER FC: 1er du groupe, monte en R3

GOUSSAINVILLE FC 2 : Forfait général, descend en D2 SANNOIS FCE 1 : 9ème du groupe, descend en D2

MONTMORENCY Futsal 2: 8^{ème} du groupe, descente supplémentaire en D2

Futsal D2

DEUIL-ENGHIEN FC: 1er du groupe, monte en D1
PERSANAISE CFJ: 2ème du groupe, monte en D1

ENGAGEMENT SAISON 2018 - 2019

La commission départementale Futsal demande à tous les clubs engagés en championnat du DVOF de lui faire parvenir impérativement l'attestation fournie par la municipalité, de mise à disposition du gymnase, précisant les jours et horaires de match y compris pour les équipes évoluant seulement en championnat LPIFF.

À ce jour le DVOF n'a toujours pas reçu la fiche d'engagement des clubs suivants :

UNION FUTSALCLUB

Engagements reçus à ce jour au secrétariat du DVOF :

- ARGENTEUIL FC 1 Equipe
- ARGENTEUIL RFC 1 Equipe
- ATTAINVILLE FUTSAL CLUB 3 Equipes
- AVICENNE ASC 2 Equipes
- DEUIL-ENGHIEN FC 1 Equipe
- EAUBONNE CSM 2 Equipes
- ERMONT FUTSAL 1 Equipe
- GARGES DJIBSON FUTSAL ASC 2 Equipes
- GOUSSAINVILLE FC 2 Equipes
- JOUY LE MOUTIER FC 1 Equipe
- LES SPORTIFS DE GARGES 2 Equipes
- MONTMAGNY ASFS 2 Equipes
- MONTMORENCY FUTSAL 3 Equipes
- OSNY COMMUNAUTE ASS. 2 Equipes
- PARMAIN FUTSAL AS 2 Equipes
- PERSANAISE CFJ 1 Equipe
- SANNOIS FCE 2 Equipes
- SPORT CŒUR MARCOUVILLE 3 Equipes
- TOUSKAROT 1 Equipe



GROUPES SAISON 2018 - 2019

La commission est dans l'attente du calendrier délivré par la LPIFF pour établir le calendrier de la D1. Le calendrier D2 sera établi début septembre après réception des engagements des nouveaux clubs prévus.

GROUPES FUTSAL DVOF

DEPARTEMENTAL 1			
N°	N° DU CLUB	NOM DU CLUB	
	590534	ARGENTEUIL RFC 1	
	850343	ATTAINVILLE FUTSAL C 2	
	549561	DEUIL-ENGHIEN FC 1	
	519039	EAUBONNE CSM 1	
	553776	GARGES DJIBSON ASC 3	
	590442	LES SPORTIFS DE GARGES 2	
	850889	MONTMAGNY ASFS 1	
	580869	PERSANAISE CFJ 1	
	580882	SPORT CŒUR MARCOUVILLE 2	
	581992	TOUSKAROT 1	

DEPARTEMENTAL 2		
	551444	ARGENTEUIL FC 1
	850343	ATTAINVILLE FUTSAL C 3
	519039	EAUBONNE CSM 2
	580892	ERMONT FUTSAL 1
	581364	GOUSSAINVILLE FC 2
	850889	MONTMAGNY ASFS 2
	590566	MONTMORENCY FUTSAL 2
	552305	OSNY AC 2
	551445	PARMAIN FUTSAL AS 2
	550 552	SANNOIS FCE 1
	550 552	SANNOIS FCE 2
	580882	SPORT CŒUR MARCOUVILLE 3

Prochaine réunion Lundi 03 Septembre 2018 A 18h30 au DVOF